

// LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE FONTAINEBLEAU

DES COMPÉTENCES MULTIPLES AU SERVICE DU TERRITOIRE

La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau (CAPF) est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI).



Pays de Fontainebleau

Communauté d'agglomération

À ce titre, elle permet aux différentes communes qui la composent de gérer ensemble des services ou des équipements publics, mais aussi d'élaborer des projets d'aménagement, d'urbanisme ou de développement économique. Notre communauté d'agglomération dispose ainsi de compétences propres, obligatoires (développement économique, aménagement de l'espace communautaire, équilibre social de l'habitat, politique de la ville...) et optionnelles (entretien de voiries d'intérêt communautaire, emploi, insertion, sécurité incendie...).

—// SA COMPOSITION

La CPAF est composée d'une administration générale de 12 services, d'un conseil qui regroupe 60 conseillers communautaires et d'un bureau.

// LE BUREAU COMPORTE :

// UN PRÉSIDENT :

// Pascal GOUHOURY (Maire de Samoreau)

// 15 VICE-PRÉSIDENTS :

// Premier Vice-Président : Laurent ROUSSEL (Fontainebleau) en charge de l'attractivité, aménagement et développement du territoire, tourisme, enseignement supérieur ;

// Deuxième Vice-Présidente : Marie-Charlotte NOUHAUD (Maire de la Ville d'Avon) en charge de l'environnement, contrat de ville ;

// Troisième Vice-Présidente : Véronique FÉMÉNIA (Maire de Saint-Martin-en-Bière) en charge des finances, ressources humaines ;

// Quatrième Vice-Président : David DINTILHAC (Maire de Bois-le-Ro) en charge de la santé, des solidarités ;

// Cinquième Vice-Président : Christophe BAGUET (Maire de Saint-Sauveur-sur École) en charge du développement

économique, emploi, insertion, économie sociale et solidaire ;

// Sixième Vice-Président : Fabrice LARCHÉ (Maire de Perthes) en charge de l'habitat, logement, patrimoine ;

// Septième Vice-Président : Jean-Philippe POMMERET (Maire d'Ury) en charge de la mutualisation ;

// Huitième Vice-Président : Michael GOUÉ (Maire de Tousson) en charge de l'urbanisme ;

// Neuvième Vice-Président : Victor VALENTE (Maire de Bourron-Marlotte) en charge du sport ;

// Dixième Vice-Président : Sonia RISCO (Maire de Recloses) en charge des mobilités ;

// Onzième Vice-Présidente : Pascal GROS (Maire de Chartrettes) en charge de l'enfance, la petite enfance, jeunesse, plan Climat Air Énergie territorial ;

// Douzième Vice-Président : Yannick TORRES (Maire de Héricy) en charge de la sécurité et prévention de la délinquance, vie associative, culture ;

// Treizième Vice-Président : Patrick POCHON (Maire de Boissy-aux-Cailles) en charge du développement rural ;

// Quatorzième Vice-Président : Françoise BOURDREUX-TOMASCHKE (Avon) en charge de l'accessibilité et handicap ;

// Quinzième Vice-Président : Hélène MAGGIORI (Fontainebleau) en charge des Sites Patrimoniaux Remarquables.

// **LES 12 MEMBRES DU BUREAU :**

// Jean HÉLIE, Maire de Saint-Germain-sur-École ;

// Estelle BERTÉE, Achères-la-Forêt ;

// Michel CALMY, Maire du Vaudoué ;

// Michel CHARIAU, Maire de Samois-sur-Seine (Dialogue social) ;

// Francis GUERRIER, Maire de Cély (Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations) ;

// Alain RICHARD, Maire de Fleury-en-Bière ;

// Laurent SIGLER, Vulaines-sur-Seine ;

// Gérard TAPONAT, Maire de Barbizon ;

// Alain THIERY, Maire de Chailly-en-Bière ;

// Anthony VAUTIER, Maire d'Arbonne-la-Forêt (Projet de territoire) ;

// Nathalie VINOT, Bois-le Roi (zones d'activités économiques) ;

// Isabelle MARIE, La Chapelle-la-Reine ;

// **LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES :**

// Romain COCQUERY, La Chapelle-la-Reine ;

// Yann MOREAU, Avon ;

// Frédéric VALLETTOUX, Fontainebleau (Ministre délégué chargé de la Santé et de la Prévention de France) ;

// Nicolas PIERRET, Avon ;

// Aurélie BRICAUD, Avon ;

// Jean-Claude DELAUNE ;

// Anne-Sophie GUÉRIN, Avon ;

// Thomas IANZ, Avon ;

// Lamia KORT, Avon ;
// Olivier MAGRO, Avon ;
// Pascale TORRENTS-BELTRAN, Avon ;
// Sandrine-Magali BELMIN, Bois-le-Roi ;
// Patrick GAUTHIER, Bois-le-Roi ;
// Thierry REYJAL, Bois-le-Roi ;
// Chantal PAYAN, Bourron-Marlotte ;
// Anne GHYSSENS, Chailly-en-Bière ;
// Marie HOLVOET, Chartrettes ;
// Isabelle BOLGERT, Fontainebleau ;
// Daniel RAYMOND, Fontainebleau ;
// Francine BOLLET, Fontainebleau ;
// Gwenaël CLER, Fontainebleau ;
// Thibault FLINÉ, Fontainebleau ;
// Julien GONDARD, Maire de Fontainebleau ;
// Judith REYNAUD, Fontainebleau ;
// Audrey TAMBORINI, Fontainebleau ;
// Cédric THOMA, Fontainebleau ;
// Sophie BERTHOLIER, Héricy ;
// Christian BOURNERY, Maire de Noisy-sur-École ;
// Marie-Laure VASSEUR, Noisy-sur-École ;
// Cécile PORTE, Perthes ;
// Françoise BICHON LHERMITTE, Samois-sur-Seine ;
// Mylène MUSY, Samoreau ;
// Naciba MESSAOUDI, Vulaines-sur-Seine.

—// LES COMMUNES MEMBRES DE LA CAPF

Arbonne-la-Forêt	Achères-la-Forêt
Avon	Barbizon
Bois-le-Roi	Boissy-aux-Cailles
Bourron-Marlotte	Cély
Chailly-en-Bière	Chartrettes
Fleury-en-Bière	Fontainebleau
Héricy	La Chapelle-la-Reine
Le Vaudoué	Noisy-sur-École
Perthes	Recloses
Saint-Germain-sur-École	Saint-Martin-en-Bière
Saint-Sauveur-sur-École	Samois-sur-Seine
Samoreau	Tousson
Ury	Vulaines-sur-Seine

// CONTACT

// INFOS PRATIQUES

Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau

80 avenue de Valvins 77920 SAMOIS-SUR-SEINE

Numéro de téléphone : 01 64 70 10 80

E-mail : accueil@pays-fontainebleau.fr

L'accueil sera ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h30.

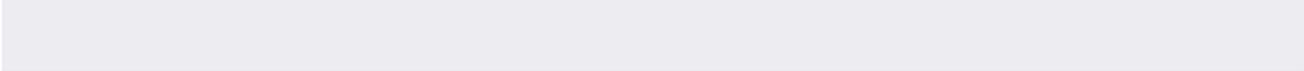
// VENIR

En voiture : direction Avon depuis Fontainebleau, puis Samois-sur-Seine. Entrée 200 m avant le pont de Valvins.

En bus : tout au long de la journée essentiellement via la ligne 3409 depuis la gare de Fontainebleau-Avon. Arrêt Lafemmas.

Un parking vélo sécurisé accueillera vélos et trottinettes.

// ALLER PLUS LOIN //



Fontainebleau

